



MODULE N°8 : PROGRAMMER L'OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS

INTERVENANTES

• NATALIE BONNEVIDE, fondatrice et gérante de Filigrane Programmation

DATE ET FORMAT

Vendredi 02 avril 2021, de 9h à 17h30. Module en distanciel (FOAD)
Vendredi 09 avril 2021, de 9h à 17h30. Module en distanciel (FOAD) (*date supplémentaire*)

PRESENTATION

Les pratiques et attentes des habitant.e.s évoluent vite et se développent. Les services publics se désengagent de certains quartiers. Équipements et offres de proximité, particulièrement scolaire et de la petite enfance, représentent souvent un levier essentiel de l'attractivité résidentielle actuelle ou à venir des quartiers.

Ces constats non exhaustifs invitent les Maîtrises d'Ouvrage à renouveler leur approche en matière de programmation urbaine d'équipements. Longtemps normative, la programmation urbaine d'offre de services et d'équipements permet aujourd'hui de répondre aux enjeux de contenus, au profit d'offres plus hybrides et plus innovantes, mais également de démarche, pour mieux articuler les politiques publiques avec les capacités d'investissement et de fonctionnement des Collectivités et de leurs partenaires.

Ce module présente comment la programmation urbaine de services et d'équipements permet d'accompagner les choix de la Maîtrise d'Ouvrage pour construire une offre à la fois ambitieuse et qualitative, répondant aux besoins présents et futurs, et crédible en termes de mise en œuvre opérationnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Distinguer les enjeux de la programmation d'équipements et d'offre de services dans le cadre de l'opération urbaine
- Situer les échelles et les acteurs de la réflexion par grandes thématiques : enfance, petite enfance, sport, culture...
- Mobiliser les principales sources de données pour évaluer les besoins en offre de services et d'équipements sur un quartier en développement ou en renouvellement
- Adapter la méthode et utiliser les principaux outils de la programmation d'équipements et d'offre de services dans le cadre d'une démarche de projet adaptée

PUBLIC

Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.

PREREQUIS

Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES

Le module en distanciel alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs, des temps d'exercice individuels et/ou collectifs (quizz, exercices rapides...), et des ateliers de mises en situation autour de cas pratiques. Le formateur s'appuiera sur des méthodes pédagogiques et des outils collaboratifs adaptés au format distanciel de la formation.

L'effectif pédagogique est limité à une douzaine de participants. La direction pédagogique participe à chaque classe virtuelle pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.

Pour accéder à la classe virtuelle, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur, d'une connexion internet, ainsi que d'un micro (intégré à l'ordinateur ou en casque), et d'une webcam (facultatif). Un test technique est systématiquement proposé en amont de la classe virtuelle.

DEROULEMENT DU MODULE*

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*

MATIN

- Équipements et offre de services : de l'approche normative aux enjeux contemporains de la programmation
- Penser l'équipement dans la ville : typologies, enjeux territoriaux et perspectives
- La démarche de programmation : étapes, outils, méthodes

APRES-MIDI

- Étude de cas
- Bilan de la journée

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation
- Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation

TARIF ET MODALITES D'ACCES

570,00 € HT. Possibilité de prise en charge par votre OPCO.
Inscription possible jusqu'à la veille du module, sous réserve de places disponibles.

DUREE DU MODULE 7 heures

MODULES ASSOCIES

Dans le cadre d'un cursus à la carte, les modules n° 1, 6 et 7 peuvent compléter l'apprentissage.

INSCRIPTION, RENSEIGNEMENTS ET ASSISTANCE

Laura Serre : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.